

L'émigration des mineurs et l'action de l'État portugais: politique, institutions et pratiques d'encadrement dans les années 1920

Yvette Santos

Chercheure et Post-doctorante

Institut d'Histoire Contemporaine, Faculté des Sciences Sociales et Humaines/Université Nouvelle de Lisbonne

A partir de la consultation des archives du Ministère des Affaires étrangères portugais, du Ministère de l'Intérieur et de la Marine, cette communication veut analyser la migration des mineurs portugais durant les années 1920 à partir de deux approches principales.

D'une part, il s'agit d'analyser la politique publique d'émigration portugaise et de comprendre de quelle manière l'État portugais et ses institutions définissent et encadrent la migration des mineurs dans un contexte de renforcement des pratiques administratives et du contrôle policier sur les sorties à partir de 1919. Au nom de la protection des émigrants face à l'exploitation des intermédiaires, nous verrons quelle visibilité et quelle importance est donnée à la protection des mineurs ainsi que l'efficacité de l'intervention étatique.

D'autre part, il s'agit d'aborder la question du rapatriement des émigrants portugais du Brésil vers le Portugal. Le contexte migratoire international de plus en plus défavorable aux migrations dans les années 20, marqué par le durcissement progressif des conditions d'entrée au Brésil ainsi que par une plus grande difficulté à s'insérer dans le marché du travail rendent difficile la présence des émigrants portugais à l'étranger, notamment des mineurs, les amenant à vivre dans des conditions plus précaires. Dans ce contexte, il incombe à l'État portugais, en étroite collaboration avec l'élite portugaise installée au Brésil, d'assurer la prise en charge de ses sujets. Pour cela, nous allons analyser les procédures d'assistance et de rapatriement envers les mineurs, établis par l'Etat portugais et exécutés par les services consulaires portugais au Brésil en collaboration avec les institutions philanthropiques gérés par l'élite portugaise, identifier les failles du systèmes et les solutions apportées.